

ANNEXE C12P

CALENDRIER PREVISIONNEL 2024 DE LA FILIERE PTP

I - CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS DE PROMOTION DE LA FILIERE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Au début de la campagne, il appartient aux établissements et aux académies, conformément aux lignes directrices de gestion, d'informer individuellement les agents de leur promouvabilité aux tableaux d'avancement et aux listes d'aptitude.

PRINTEMPS 2024	AUTOMNE 2024
<p>Listes d'aptitude d'accès aux corps PS, CEPJ et CTPS</p> <p>Le dossier devra être transmis au bureau C2-4 au plus tard le 26 avril 2024.</p> <p>DATE DE PUBLICATION DES RESULTATS DES CAMPAGNES D'INSCRIPTION AUX LISTES D'APTITUDE</p> <p>A compter du 14 juin 2024</p> <p>Attribution des bonifications d'ancienneté des corps PS, CEPJ et CTPS</p> <p>Les listes des éligibles seront transmises à compter du 22 janvier 2024.</p> <p>Les tableaux complétés devront être renvoyés au bureau C2-4 au plus tard le 26 avril 2024.</p>	<p>Tableaux d'avancement pour les grades suivants :</p> <p>Echelon Spécial de la classe exceptionnelle – PS et CEPJ Transmission de la liste des éligibles au plus tard le 30 septembre 2024</p> <p>Le dossier devra être retourné, pour l'ensemble des personnes éligibles, au bureau C2-4 pour le 31 octobre 2024.</p> <p>Classe exceptionnelle - PS, CEPJ et CTPS Envoi des listes des agents remplissant les conditions statutaires au plus tard le 16 février 2024.</p> <p>Le dossier devra être retourné par les autorités hiérarchiques à la DGRH, bureau C2-4 pour le 31 octobre 2024.</p> <p>Hors classe - PS, CEPJ et CTPS Transmission des listes pour vérification au plus tard le 16 février 2024.</p> <p>Les tableaux vérifiés devront être renvoyés au bureau C2-4 au plus tard le 26 avril 2024.</p> <p>DATE DE PUBLICATION DES RESULTATS DES CAMPAGNES D'INSCRIPTION AUX TABLEAUX D'AVANCEMENT 2024</p> <p>A compter du 16 décembre 2024</p>

Les résultats des campagnes de promotion des agents de la filière PTP sont publiés sur le site du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

<https://www.education.gouv.fr/promotions-et-mutations-des-personnels-techniques-et-pedagogiques-309437>

II – CALENDRIER PREVISIONNEL 2024 DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DE LA FILIERE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

	DATES PREVISIONNELLES
<ul style="list-style-type: none">• Renouvellement de stage, non titularisation, licenciement• BOE titularisation	27/06/2024 9H30
<ul style="list-style-type: none">• Recours sur les rendez-vous de carrière	13/06/2024 9H30

III - CALENDRIER PREVISIONNEL 2024 DES OPERATIONS DES RENDEZ-VOUS DE CARRIERE DE LA FILIERE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Transmission de la liste des éligibles dans le courant du mois de décembre 2023.
Le retour des comptes rendus est attendu pour le **29 mars 2024**.

Destinataires des documents au sein du bureau DGRH C2-4 :

- Dossier liste d'aptitude pour l'ensemble des PTP : liste.aptitude-ptp@education.gouv.fr
- Tableau complété des bonifications d'ancienneté des CTPS et des CEPJ : vincent.godet@education.gouv.fr
- Tableau complété des bonifications d'ancienneté des PS : marie-line.avinel@education.gouv.fr
- Dossier échelon spécial de la classe exceptionnelle des PS : marie-line.avinel@education.gouv.fr
- Dossier échelon spécial de la classe exceptionnelle des CEPJ : vincent.godet@education.gouv.fr
- Dossier classe exceptionnelle pour l'ensemble des PTP : classe.exceptionnelle-ptp@education.gouv.fr
- Tableau complété de la hors classe des CTPS et des CEPJ : vincent.godet@education.gouv.fr
- Tableau complété de la hors classe des PS : marie-line.avinel@education.gouv.fr